

**Politique et économie : La FMI satisfait de la mobilisation des ressources fiscales et la maîtrise des dépenses publiques**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 09 MAI 2023

1341

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale**

**Bientôt la fin du long processus**



**Ministère des Affaires étrangères : Suspension du mot d'ordre de grève de 576 heures**



**Inauguration de l'entrepôt de stockage de céréales et de sucre : Une aubaine pour les opérateurs économiques**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**08** Mai  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**39**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**704 773** Vaccinations incomplètes

**3 620 276** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 145**

**Guéris**

**32 325**

**Décès**

**743**

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.09



P.12



P.22



## / Une /



Relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale : Bientôt la fin du long processus

P.5

## / Brèves /



Référendum : La CEDEAO salue la convocation du collège électoral, des OSC appellent à voter « NON »

P.9

Sécurité des journalistes dans l'exercice de leur profession : Le Mali occupe la 114e place sur 180 pays

P.9

Paiement des factures via orangemoney : Les mésaventures d'un abonné de la SOMAGEP

P.10

Projet de nouvelle constitution : La version Hassania remise au chérif de Nioro

P.10

## / Actualité /



Promouvoir les droits de l'homme au Mali : La MINUSMA et les autorités maliennes collaborent au renforcement des capacités

P.12

La Minusma 10 ans après : L'heure du bilan, du départ ou du statu quo ?

P.13

Inauguration de l'entrepôt de stockage de céréales et de sucre : Une aubaine pour les opérateurs économiques

P.15

## / Politique /



Politique et économie : La FMI satisfait de la mobilisation des ressources fiscales et la maîtrise des dépenses publiques

P.17

Ministère des Affaires étrangères : Suspension du mot d'ordre de grève de 576 heures

P.18

## / Culture & société /



Occupation illicite des voies publiques de Bamako : L'ANASER vers une opération de déguerpissement

P.19

## / International /



Soudan, Les combats répondent aux appels au cessez-le-feu

P.20

RDC : L'Afrique australe promet de déployer des troupes dans l'est du pays

P.21

## / Sport /



CAN U17 : Les quarts de finale à portée de main des aiglonnets

P.22

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

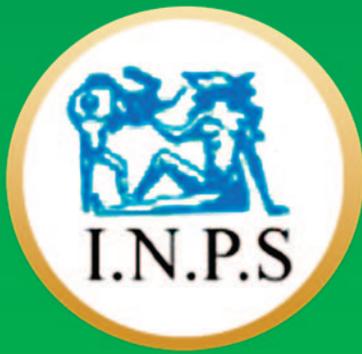
• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

## Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**



# Relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale

## Bientôt la fin du long processus

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a présidé, ce lundi 8 mai 2023, à l'École Nationale d'Administration, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de finalisation des avant-projets de texte relatifs au Code Pénal et au Code de Procédure Pénale. C'était en présence du Chef de la Mission EUCAP

SAHEL au Mali, Peter Grabow Kolding. Après 5 années de dur labeur, la relecture des textes pénaux maliens, le code pénal et le code de procédure pénale, connaîtra bientôt son épilogue. Cette œuvre générationnelle, comme aime le dire le secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'arsenal ré-

pressif malien pour faire face à la criminalité sous toutes ses formes.

Présent à la cérémonie, le chef de la Mission EUCAP SAHEL au Mali a salué les efforts inlassables des autorités maliennes pour leur volonté de la bonne distribution de la justice. Pour lui, le processus de relecture du code pénal et du code de procédure pénale s'inscrit



dans un cadre plus global de réformes visant à moderniser le service public de la justice pour une meilleure administration mais aussi une bonne distribution de la Justice et une articulation efficace du système pénal. Pour sa part, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des sceaux, Mamoudou Kassogué, a précisé que l'objectif de cet atelier est de procéder à l'examen des avant-projets de Code Pénal et de Code de Procédure Pénale afin de s'assurer de leur conformité, quant au fond et à la forme, et de disposer des projets de texte prêts pour être introduits dans le circuit d'adoption gouvernementale. Aussi, a-t-il indiqué que les travaux de cette

retraite s'inscrivent parmi « les innombrables réformes législatives et réglementaires nécessaires entreprises pour la mise à jour de nos textes fondamentaux répressifs afin de les expurger des insuffisances, des anachronismes voire des contradictions maintes fois relevés au cours des nombreuses années de pratique et de mise en œuvre. Le ministre Kassogué a également fait remarquer que la relecture de ces projets s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de notre arsenal répressif pour faire face à la criminalité, sous toutes ses formes, qui ne cesse de prospérer dans un environnement en perpétuel mouvement. « Le Département, par l'adoption

prochaine de ces projets de texte, ambitieuse de mettre à la disposition des praticiens un outil de travail moderne, adéquat et efficace », précise le Garde des Sceaux qui a rappelé que plusieurs acteurs, dont judiciaires, étatiques, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers ont été mobilisés durant tout le long processus. Précisons que les acteurs impliqués travailleront jusqu'au 18 mai afin de soumettre au ministre des textes finis qui seront introduits dans les circuits d'adoption.

Anguimé Ansama



## ■ Renouveau FM/TV



#fakenews : Le premier ministre, Choguel Kollalla Maïga ne séjourne pas sur le sol ivoirien. Ces images ne datent pas d'aujourd'hui. Elles ont été prises en août 2021 à Abidjan où le Pm a pris part au 27ème Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), représentant le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta.  
#C'estsur#Renouveautv#  
TNT n°75 | Canal + n°234 | Malivision n°243  
| Renouveau FM/TV | Facebook Live



CHU DE L'HOPITAL DU POINT-G : Le Comité syndical annonce une grève illimitée à partir du jeudi prochain  
Suite à la non-satisfaction de ses doléances, en souffrance depuis août 2022, le Comité syndical du Centre hospitalier universitaire (CHU) du Point G projette une grève illimitée à partir du jeudi 11 mai prochain, jusqu'à la satisfaction de ses revendications. L'information a été donnée, le samedi 6 mai 2023, à la Bourse de Travail à la faveur d'un point de presse.  
Image d'illustration  
Source : l'Indicateur du Renouveau



## ■ Maliweb.net



Maliweb.net - Investissement immobilier : La 6ème édition du Salon de l'Immobilier en Afrique annoncée les 02, 03, et 04 juin 2023 à Paris



## ■ Moussa Mara Yelema



J'ai participé au lancement du livre de Nouhoum SARR, jeune acteur politique et membre du Conseil National de la Transition.

Ce livre contient la vision optimiste de l'auteur relativement à l'avenir du pays.

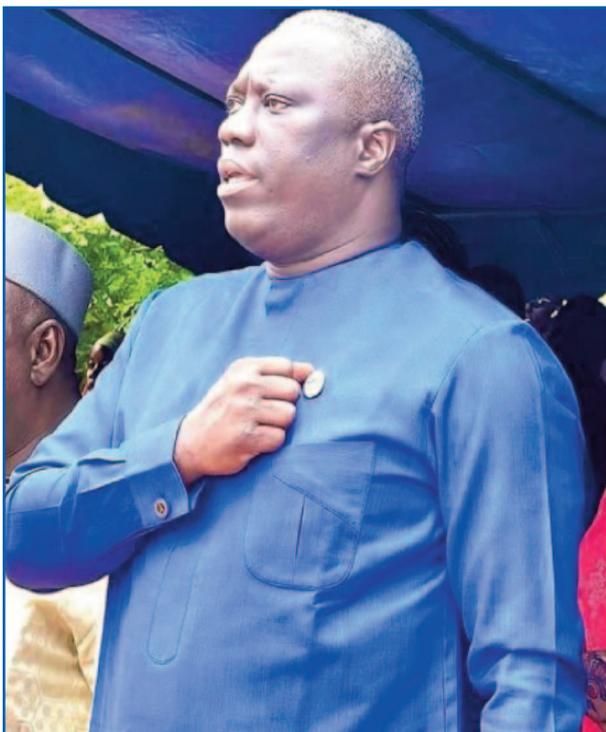
Nous devons soutenir et encourager la production d'idées et donc l'écriture d'ouvrages par les acteurs politiques notamment par les plus jeunes.



## ■ Coulibaly Frank D'Assise



Félicitation à Azidane Ag et Mamadou Samaké 2 jeunes pleins d'espoir pour pour le Mali. Ils viennent de bénéficier chacun d'une bourse d'études pour l'Inde et USA. Yeah Samake forme aujourd'hui les leaders et cadres de demain.  
#DIRIGERCESTSERVIR



## ■ Ousmane Sonko



Un groupe d'individus, membres du régime de Macky Sall, est décidé à m'empêcher de participer à l'élection présidentielle de 2024 et à déterminer d'emblée quelles personnes devraient être candidats et lesquelles ne devraient pas.



## ■ MALI TV



Formidable Sekou Coulibaly . .  
Inna Lillahi Wa Ilayhi Rajiun  
Aujourd'hui une belle lumière s'est éteinte par la volonté d'Allah. Cheikh Muhammad Khalil Al Qari était un être humain si gentil et généreux.  
Il a enseigné le Coran et il a vécu selon les sagesses de l'Islam. Il était imam à Masjid AnNabawi (mosquée prophétique de Médine) et Masjid Quba (première mosquée construite de l'Islam)  
Son soutien et sa contribution à la Convention mondiale du Hajj et de la Omra ont amélioré l'expérience des pèlerins dans le monde entier; Qu'Allah lui fasse miséricorde



## ■ Dr. Koïta Djibril



Notre ministre très souverain de l'énergie du Malicourbé en posture de soumission devant le président Ouattara, le soi-disant sous-préfet de la France en Côte d'Ivoire. Notre ministre très souverain est allé plaider pour que la sous-préfecture nous donne un peu de son courant.



**Référendum : La CEDEAO salue la convocation du collège électoral, des OSC appellent à voter « NON »**



Les Maliens, de nouveau, appelés aux urnes pour cette fois-ci doter le pays d'une nouvelle constitution. Déjà, certaines dispositions du projet de constitution sont contestées.

**C**e 18 juin, les Maliens de l'intérieur comme de l'extérieur auront la possibilité d'approuver ou non le projet de constitution. Ils auront le choix entre un bulletin blanc pour le oui et rouge pour le non, a expliqué le ministre d'État ministre de l'administration territoriale, porte-parole du Gouvernement. Selon Abdoulaye Maïga, « la campagne de cette consultation s'ouvrira le 2 juin à 00H00 et s'arrêtera le 16 juin à minuit ». Et le ministre de préciser que les forces de défense et de sécurité voteront par anticipation, le 11 juin.

Cette convocation du collège électoral a été félicitée par la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO. Selon l'organisation régionale, cette décision marque une étape importante dans la mise en œuvre du chronogramme de la transition, "en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel".

**Mali : la nouvelle date du référendum, désormais, connue**

Pourtant, certaines dispositions de ce projet de constitution restent toujours sous les feux des critiques. Certaines associations de la diaspora malienne de France, s'insurgent contre l'article 46 du texte. Cette disposition stipule que « Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de la candidature ». Aussi, la ligue malienne des imams et érudits pour la solidarité islamique a appelé les fidèles musulmans à s'opposer à ce projet de constitution. Elle réclame le retrait pur et simple du mot « laïcité » du document et son remplacement par « État multiconfessionnel ».

**Réunir les conditions sécuritaires**

"Le referendum n'est possible que si la sécurité revient" soulignent les populations des zones en proie à l'insécurité au Nord et au Centre du pays. Par contre d'autres citoyens affirment que l'élection référendaire est tenable à la date indiquée dans les centres-villes dans ces zones et au Sud du pays. De Sikasso, à Diré dans la région de Tombouctou, en passant par Ségou et Bandiagara, des habitants réagissent.

Source : Studio Tamani

**Sécurité des journalistes dans l'exercice de leur profession : Le Mali occupe la 114e place sur 180 pays**



A la maison de la presse, ce jeudi 4 mai 2023, le président du mouvement de protection des journalistes contre la violence (MPV), Boubacar Yalcouyé, et celui de l'union nationale des jeunes éditeurs de la presse, Albadia Dicko, ont fait des communications sur le thème : " sécurité des journalistes dans l'exercice de la profession : état des lieux". Cette conférence rentre dans le cadre des activités de la semaine nationale de la liberté de presse.

**S**elon les conférenciers, au total, neuf journalistes ont subi des cas d'enlèvement, de séquestration et de torture durant la dernière décennie. Toute chose qui prouve à suffisance que le journaliste n'est pas en sécurité dans notre pays. Les conférenciers ont fait le diagnostic de la profession, surtout les cas de violences et autres actes peu orthodoxes dont les journalistes sont victimes dans l'exercice de leur métier. Dans leurs exposés, ils ont soutenu que la presse faisait l'objet de plusieurs cas de violations des droits des journalistes dans l'exercice de leur profession, durant la dernière décennie.

Parmi ces cas, ils ont cité l'enlèvement du Directeur de publication du journal l'Indépendant par des inconnus avant de l'agresser physiquement puis le laisser pour mort ; l'enlèvement du directeur de publication du journal Le Républicain par des services de renseignements ; la disparition de notre confrère Birama TOURE depuis le 29 janvier 2016 ; l'enlèvement et la séquestration pendant cinq jours du directeur de publication du journal Le Démocrate, Aliou TOURE, par des inconnus ; etc. Outre ces cas inquiétants, le président de l'UNAJEP et celui de MPV ont révélé d'autres phénomènes nouveaux qui ont vu le jour. Selon eux, il s'agit de l'agression des journalistes par des forces de l'ordre lors de la couverture des événements politiques ou de la société civile à la veille de l'élection présidentielle en 2018 qui a favorisé la mise en place d'une commission tripartite (presse-ministère de la sécurité et ministre de la communication). Ainsi, la seconde inquiétude, selon les conférenciers, c'est la présence des journalistes devant des unités d'enquête sur ordre des Procureurs dans des affaires qui relèvent de délits de presse. Un acte qui viole carrément les textes qui régissent la profession en la matière. Toutefois, l'atteinte grave à la liberté d'expression à travers les récentes violations sous la Transition, a fait régresser le Mali qui passe de la 111e place pour occuper la 114e place sur 180 pays sur la liste.

Par SABA BALLO / Source : Info- Matin

**Païement des factures via orangemoney :  
Les mésaventures d'un abonné de la  
SOMAGEP**



**E**n 2013, la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (Somagep-Sa), dans le but de simplifier la vie de ses abonnés au quotidien, a procédé au lancement du service de paiement des factures d'eau par le système Orange Money. Si l'introduction de ce mode de paiement avait été considérée comme une révolution qui permet aux abonnés d'éviter de longues files d'attente pour payer les factures, de nos jours, elle est souvent source d'ennui pour certains abonnés. Hélas ! de plus en plus, des défaillances sont constatées dans ce système de paiement au grand dam de certains abonnés.

C'est le cas de Mamadou B. DIARRA, un abonné de la SOMAGEP avec résidence à Magnambougou qui a appris à ses dépens. Ce dernier avait payé ses factures du mois de janvier et de février 2023 de la SOMAGEP via Orange-Money, à travers le numéro 79 49 14 77. Les deux factures portent le même montant, à savoir : 1 364 F CFA. Mais, quelle ne fut pas sa surprise quand à la fin du mois de mars, il a reçu un avis de coupure des services de la SOMAGEP pour raisons, disent-ils, de deux factures impayées.

Malgré ses réclamations suivies de la présentation des reçus des deux factures payées avec Orange-Money, rien n'a fait changer d'avis les agents de la SOMAGEP.

Ainsi, M. DIARRA, sans recours possible, a été obligé de payer les deux factures cumulées (janvier, février) une seconde fois la même facture, cette fois-ci dans un guichet SOMAGEP au risque de voir sa famille privée d'eau, en date du 30 mars 2023.

A l'image de Mamadou B. DIARRA, nombreux sont les abonnés de la SOMAGEP qui ont connu le même calvaire.

En tant que défenseurs des droits des consommateurs, Mamadou D. DIARRA qui est membre du regroupement pour la Défense des consommateurs du Mali (REDECOMA), a décidé de dénoncer ce système qui a fait de nombreuses victimes.

Alors, la question que l'on se pose est de savoir entre la SOMAGEP et Orange-Money d'où vient la défaillance ?

Par Abdoulaye OUATTARA / Source : Info- Matin

**Projet de nouvelle constitution :  
La version Hassania remise au chérif  
de Nioro**



**Avant-hier, au nom des plus hautes autorités du pays, le ministre de la réconciliation, le colonel Ismael Wagué, s'est rendu à Nioro du sahel afin de procéder à la remise officielle du projet de nouvelle constitution en version Hassania, langue parlée par le chérif.**

**C**e voyage fait suite à une première qui a lieu juste après les travaux de la commission de finalisation du projet de constitution. Des jours après, le Chérif avait donné son avis favorable au projet à condition qu'il ne soit contraire aux visions de la religion.

Ensuite, il a déclaré qu'il donnera sa position définitive sur la question après s'être imprégné du contenu en Hassania. Chose que les plus hautes autorités viennent de faire.

Cela intervient quelques jours après l'annonce officielle du gouvernement sur la date du référendum prévue pour le 18 juin.

La déclaration du Chérif est attendue à un moment où une branche religieuse s'oppose au mot laïcité contenu dans le projet.

Son avis définitif favorable au document contribuera à fléchir des positions.

Keletigui Danioko / Source : LE PAYS

Abonnez vous à votre journal numérique

**Malikilé**

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

**Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.**

**Article 25 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

**Article 26 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

**Article 27 :** Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 28 :** Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

**Article 29 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

**Article 30 :** Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

# Promouvoir les droits de l'homme au Mali : La MINUSMA et les autorités maliennes collaborent au renforcement des capacités



La MINUSMA, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, s'est engagée à renforcer la capacité des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) à promouvoir et à protéger les droits de l'homme. Malgré les difficultés rencontrées dans certains aspects de leurs relations en matière de droits de l'homme, la MINUSMA et les autorités maliennes travaillent en étroite collaboration pour atteindre un objectif commun de promotion et de protection des droits de l'homme dans le pays.

Dans le cadre d'un vaste programme de renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité maliennes, 30 officiers de police judiciaire de différentes régions du Mali ont été formés au Droit international des droits de l'homme du 2 au 4 mai. Ils se sont familiarisés avec les normes et standards des droits de l'homme relatifs aux enquêtes policières, aux techniques d'enquête spéciales,

aux considérations liées au genre dans les enquêtes policières, aux enquêtes sur les cas de violence sexuelle liée au conflit, aux violations graves et aux crimes impliquant des enfants. Le directeur des Affaires judiciaires de la Police nationale a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté par la MINUSMA au renforcement des capacités de la police en matière de droits de l'homme. La MINUSMA reste disponible pour continuer à soutenir les autorités nationales dans leurs efforts pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme.

Une deuxième formation de ce type est prévue du 27 au 29 juin prochain pour 30 autres participants dans le but d'augmenter le nombre d'officiers de police judiciaire dotés de connaissances pour intégrer les droits de l'homme.

Dans le même ordre d'idées, le 2 mai, la Police des Nations unies (UNPOL) a organisé une session de sensibilisation aux droits de l'homme

et au droit international humanitaire pour 20 membres de la Direction régionale de la Protection civile dans la ville de Gao, dans la région du Nord du Mali. Les participants ont été informés des normes, standards et principes fondamentaux des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en particulier les principes de proportionnalité, de distinction et de nécessité.

La MINUSMA répond aux demandes formulées par les Forces de défense et de sécurité maliennes de fournir une assistance pour améliorer la situation des droits de l'homme au Mali. Les efforts de renforcement des capacités sont essentiels pour garantir que les Forces de défense et de sécurité respectent les droits de l'homme dans leurs opérations et leurs enquêtes, contribuant ainsi à la stabilité générale du Mali.

Minusma

## La Minusma 10 ans après : L'heure du bilan, du départ ou du statu quo ?

Il faut reconnaître à la MINUSMA sa surprenante résilience dans un environnement hostile dès les premières heures de son déploiement au Mali. Perçue très tôt comme « une simple parade », aujourd'hui la question de son maintien ou pas n'a jamais été aussi incertaine. D'ici quelques semaines, la question de son renouvellement sera à nouveau mise sur la tribune du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Avec, peut-être, un bouleversement de son mandat. Les autorités de la Transition iront-elles jusqu'au bout de leur logique diplomatique en demandant expressément le départ de la mission onusienne au Mali ? Voilà la question que beaucoup se posent au vu des prises de position fortes de Bamako post coup d'État Acte II.



**C**ar le Mali d'aujourd'hui serait celui du jusqu'aboutisme diplomatique. Pour rappel, l'État malien n'hésita pas à « chasser » la France sur le plan militaire et de demander le départ de son ambassadeur du territoire national. S'en est suivi une salve d'incompréhensions à l'international, notamment au sein de la Mission onusienne où nombres de pays ont annoncé leur retrait pure et simple. L'Allemagne, grand allié de poids sur le plan sécuritaire, après quelques hésitations, a elle aussi annoncé son départ de la Mission d'ici le mois de mai de l'année 2024. Résultat, le Mali aurait frustré sur le plan diplomatique tout un versant du monde, celui de l'occident. Considérant l'impopularité de la MINUSMA dans une grande partie du pays, le moment idoine est peut-être venu pour la Transition de

demander son départ. Sans oublier qu'elle a demandé que la France ne soit plus son porte-plume auprès des Nations-Unies. Toutes les conditions semblent donc réunies. Sauf qu'il semblerait que les autorités maliennes reconnaissent quelque part une certaine utilité à la MINUSMA. À moins qu'elles ne butent sur des considérations diplomatiques, notamment le fait que Russie et Chine soient plutôt pour le maintien de la MINUSMA. Car pour rappel l'an dernier, ces deux pays, forts de leur veto, se sont abstenus du vote lors de la question du renouvellement.

Ou qu'elles se sont justes alignés sur la position du gouvernement de Transition qui avaient formulé des réserves sur la Résolution. Un fait important à souligner, Il faut un consensus global au Conseil de Sécurité pour que la MI-

NUSMA soit renouvelée et un accord express des autorités maliennes. Dans un examen interne publié janvier dernier, le renouvellement de la Mission se fera selon trois alternatives : une augmentation des effectifs ; une reconfiguration à effectifs constants ; ou une transition vers une « mission politique », sans Casques bleus. Mais ce que Bamako demandait depuis près d'un an c'est de mettre un accent particulier sur le volet sécuritaire de la Mission tout en évitant une « certaine instrumentalisation des questions des droits de l'Homme » à des fins de ternir l'image du Mali. Juin prochain, s'il est probable que la Mission soit renouvelée, sa reconfiguration, elle, s'annonce très compliquée. MINUSMA, des tares congénitales difficiles à corriger dès le départ, le diagnostic concernant la crise malienne n'a



pas été le bon, de part de la Communauté internationale. Comme toutes les autres missions de maintien de la paix, la MINUSMA se retrouve dans un contexte où, comme l'a déjà reconnu Antonio Guterres himself, il n'y a pas de paix à maintenir. Au Mali, au-delà des problèmes de rébellion, le principal problème comme un peu partout dans le Sahel, c'est la lutte contre le terrorisme. Lutte qui comprend un volet naturel qui est celui militaire mais aussi une autre composante toute aussi importante, voire plus, celle du développement. Car le lit du terrorisme et de tout banditisme de grand chemin, c'est la misère. Les Nations-Unies se bornent dans un concept idyllique de neutralité qui, à l'épreuve du terrain, est contreproductif. Et fait encore plus saisissant, les premières victimes de la MINUSMA sont les casques bleus de la Mission eux-mêmes. L'histoire retiendra qu'elle est la plus meurtrière de toutes les missions onusiennes concernant les casques bleus. L'idéal, c'est de doter la Mission d'un mandat offensif avec à la clé une recomposition de ses effectifs. Car pour lutter valablement contre des terroristes aguerris, il faut avoir en son sein des éléments qui le sont tout autant. L'Accord pour la Paix et la Réconciliation qui est la matrice de la Mission ne correspond pas aux réalités de la configuration de belligérance sur le terrain. Le jusqu'aboutisme est aussi peut-être ce que suit l'ONU au Mali. Ahmed M. Thiam **RETOUR DU MALI AU G5 SAHEL** : Assimi Goïta pose des conditions Le retour du Mali sera conditionné à la présidence de Assimi Goïta à la tête du G5 qui était prévue pour février 2022 d'une part

et d'autre part les maliens sont convaincus que c'est surtout le G5 qui a besoin de leur retour à cause de la rupture territoriale entre les Etats du G5, par l'isolement de la Mauritanie du Burkina Faso, du Niger et du Tchad. Au regard de très bonnes relations entre la Mauritanie et le Mali, le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani a été chargé par ses pairs du Burkina Faso, du Niger et du Tchad de convaincre leur homologue malien Assimi Goïta de reconsidérer sa décision de retirer son pays du G5 Sahel. Malheureusement, les bons offices de Ghazaoui n'ont rien donné, malgré ses succès dans le passé à conduire des batailles délicates. En effet, à Bamako on sait toujours gré à la Mauritanie de n'avoir pas suivi la Communauté Économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans sa volonté de punir le Mali à travers l'embargo total subi par le pays entre janvier et juillet 2022. Outre le refus de la Mauritanie de s'associer à la décision de fermeture des frontières terrestres et aériennes avec Mali, elle s'était montrée disposée à devenir une alternative à l'impossibilité pour le Mali de continuer ses exportations et importations à travers les ports habituels d'Abidjan et Dakar. Nouakchott ne s'était pas non plus associé à l'isolement diplomatique du Mali, même au plus fort de la crise entre Bamako et la CEDEAO. Faute de réussir à convaincre le Mali de revenir dans la famille du G5 Sahel, certains milieux diplomatiques et sécuritaires de la région estiment qu'il faut envisager son élargissement et son rapprochement avec l'Initiative d'Accra, regroupement des pays du Golfe de Guinée (Bur-

kina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo), créée en 2017. Le G5 Sahel est dans l'expectative alors que la menace terroriste, elle, n'a jamais été aussi prégnante. La situation continue de se dégrader dans la zone des trois frontières particulièrement au Burkina Faso et sur la frontière nigéro-malienne. Les efforts de construction d'une réponse transnationale à la menace sécuritaire ont subi un sérieux revers avec le retrait du Mali du G5 Sahel. M. Yattara **LIBERTÉ DE LA PRESSE** Le Mali occupe le 113ème rang l'ONG Reporters sans Frontières a publié, son 21ème classement annuel sur la liberté de la presse dans le monde. Sans surprise, le Mali et le Burkina Faso sont en baisse dans le nouveau classement mondial de la liberté de la presse publié ce 3 mai 2023. Pour cette 21ème édition, le Burkina Faso et le Mali occupent désormais la 58ème et la 113ème place sur 180 pays. En ce qui concerne, le Mali, l'organisation pointe du doigt une fragilisation des journalistes par la situation politique et selon elle un durcissement des autorités de la transition relative à des pressions sur le traitement patriotique de l'information qui se multiplierait. La Guinée occupe la 85ème place. La Russie est classée à la 164ème position. Les pays qui occupent les trois dernières places sont le Vietnam, au 178ème rang, suivi de la Chine et de la Corée du Nord. Selon RSF, il existe une implication des acteurs politiques dans des campagnes de désinformation massive ou de propagande dans beaucoup de pays évalués. L'organisation estime que ceci est le cas en Russie, en Inde, en Chine et au Mali. Dans un communiqué publié en même temps que le classement, Reporters sans frontières signale que la situation peut être qualifiée de « très grave » dans 31 pays, « difficile » dans 42 et « problématique » dans 55 pays. En ce qui concerne les conditions d'exercice du journalisme ; RSF a déclaré qu'elles sont mauvaises dans 7 pays sur 10 et satisfaisantes dans à peine trois pays sur 10. Malgré une situation variable d'une région à l'autre, le tableau se noircit pour les journalistes du continent : dans 4 pays sur 10, ils exercent dans des conditions « difficiles ». Au Sahel, RSF note une « explosion de la désinformation » alimentée par la menace sécuritaire.

M. Yattara  
Source : L'alternance

# Inauguration de l'entrepôt de stockage de céréales et de sucre : Une aubaine pour les opérateurs économiques



Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Mahmoud Ould Mohamed, a présidé la cérémonie d'inauguration d'un entrepôt d'une capacité de 65 000 tonnes pour le stockage sécurisé de céréales et de sucre. C'était en présence de l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maiga, du directeur général des Établissements "Gaakoy et Freres", Hamzata Ibrahim Diallo, du ministre Commissaire à la sécurité alimentaire, Redouane AG Mohamed Aly, des autorités traditionnelles, politiques et administratives et de nombreux opérateurs économiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali acquis pour la circonstance.

Il faut rappeler que l'entrepôt est situé à Mag-nambougou, en commune 6 du District de Bamako et est à l'actif de Oumar Gaakoy et Frères. D'une capacité de 65 000 tonnes, les entrepôts disposent des conditions de stockage respectant les normes standards d'hygiène et sanitaires pour préserver la santé de nos populations. L'initiative vise à contribuer notamment à la mise en œuvre de la Po-

litique Nationale de Développement du Commerce, dans le domaine des infrastructures de commerce. Sans doute, elle permettra de sécuriser l'approvisionnement de la capitale malienne, Bamako, et contribuera à améliorer les conditions de vie dans la cité, à cause de l'éclairage public, le long de la voie menant à l'entrepôt. La construction de cette infrastructure marchande s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du Commerce, dans le domaine des infrastructures de commerce.

Plusieurs interventions ont marqué cette cérémonie d'inauguration. Le chef de quartier et le maire de la Commune ont tous salué cette initiative qui prend en compte les aspirations de la population. En prenant la parole, le Directeur général des Établissements "Gaakoy et Freres", Hamzata Ibrahim Diallo, a saisi cette opportunité pour réitérer la reconnaissance de sa société au gouvernement et à ses partenaires. À l'en croire, leur implication a permis la concrétisation de cette réalisation qui fait la fierté de tout le peuple malien.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a laissé entendre que ces entrepôts participeront sans nul doute à accroître la capacité de stockage de céréales et de sucre dans la capitale et seront d'un apport appréciable dans la sécurisation de l'approvisionnement de la ville de Bamako. Le développement des infrastructures marchandes est indispensable dans la modernisation et le développement du commerce au Mali. Elles ont un impact direct sur les prix à la consommation. Elle contribue à réduire les avaries des denrées à la consommation et des pertes de récoltes. Elle contribue à sécuriser les revenus des acteurs grâce à l'amélioration des conditions de conservation.

Il a invité les opérateurs économiques et autres acteurs du secteur privé à investir dans les infrastructures de stockage et de conservation de qualité pour le bien-être des populations maliennes.

■ Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

## Politique et économie : La FMI satisfait de la mobilisation des ressources fiscales et la maîtrise des dépenses publiques



**D**ans le cadre des consultations et des échanges avec les autorités maliennes, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) conduite par la cheffe de mission pour le Mali, Madame Wenjie Chen, s'est séjournée à Bamako du 03 au 06 mai 2023.

La délégation du FMI a été reçue en audience par le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousseni Sanou, le jeudi 04 mai 2023. Rencontre au cours de laquelle elle a présenté au ministre l'agenda de sa mission au Mali. Madame Wenjie Chen a souligné l'engagement et les efforts durables déployés par les autorités maliennes pour assurer une croissance économique et un développement inclusif à travers la bonne tenue du cadre macroéconomique et la poursuite des réformes structurantes.

La Cheffe de mission pour le Mali a exprimé la satisfaction du FMI des résultats obtenus issus des travaux de surveillance au titre de l'article 4, notamment la mobilisation des ressources fiscales et la maîtrise des dépenses publiques, en dépit des contraintes réelles que le pays connaît (embargo, conjoncture internationale, situation sécuritaire... Etc).

En effet, l'économie malienne demeure résiliente avec un taux de croissance économique

de 3 % en 2021 et de 3,7 % en 2022. Les perspectives restent positives et la croissance du PIB réel est projetée à 5,1 % en 2023 et à 5 % en 2024.

Le ministre de l'Économie et des Finances s'est réjoui de la bonne qualité de la coopération entre le Mali et le FMI, qui se manifeste à travers des échanges réguliers et des partages d'expériences. Une coopération qui se matérialise aussi par l'assistance technique apportée par le FMI, dans le cadre des réformes structurantes initiées par le ministère de l'Économie et des Finances.

Les orientations des plus hautes autorités du Mali en matière de politique économique, financière et budgétaire ont été portées à l'attention de la délégation du FMI et il a réaffirmé leur volonté de respecter tous leurs engagements dans le respect des choix et des intérêts du Mali et de sa population.

Cette mission se poursuit par des rencontres entre la cheffe de mission pour le Mali, Madame Wenjie CHEN, avec d'autres partenaires au développement, les responsables de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Association Professionnelle des Banques et des Établissements Financiers au Mali et les acteurs du secteur privé.

Rappelons que lors de l'Assemblée annuelle

2023 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, le ministre Alousseni s'était entretenu avec des hautes responsables des institutions de Bretton Woods, les administrateurs de certains pays au sein de deux des institutions et les personnalités des pays amis. Le ministre Alousseni SANOU a tenu une réunion de travail avec le ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective du Burkina Faso, Dr Aboubakar NACANABO, et le ministre de l'Économie et des Finances de la Guinée Conakry, M. Moussa CISSE, à l'ambassade du Mali à Washington à l'ambassade du Mali à Washington. Les trois personnalités ont mis à profit cette rencontre pour échanger sur un programme commun d'investissements structurants et une stratégie de recherche de financement pour leur réalisation, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des transports, de l'agriculture, des mines et du renforcement des capacités.

Le ministre Alousseni SANOU et ses homologues se sont engagés à mettre en place un cadre périodique d'échanges pour la réalisation effective de cette volonté commune affichée par les plus hautes autorités.

■ Binadjan Doumbia

# Ministère des Affaires étrangères : Suspension du mot d'ordre de grève de 576 heures

La Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur a décidé de suspendre son mot d'ordre de grève de 576 heures.

Dans un communiqué, la Coalition a invité les travailleurs « à reprendre le service, ce lundi 08 mai 2023, à partir de 07 h 30 minutes. » Cette décision fait suite à la rencontre du dimanche 07 Mai 2023 entre les représentants de la Coalition et le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale. La Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur a également remercié ses militants pour leur détermination pour la réussite de leur combat noble. Par la même occasion, les responsables ont annoncé à leurs membres, qu'une Assemblée Générale de restitution se tiendra le mardi 09 mai 2023, à partir de 10 heures, dans la Salle de Conférence Maître Alioune Blondin BEYE du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Rappelons que le Mercredi 26 Avril 2023 la Coalition qui revendique des conditions de vie et de travail meilleures avait décidé d'observer 24 jours d'arrêts de travail pour cause d'échec des négociations avec le gouvernement après la grève du personnel en février dernier.

Précédemment, la Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEIA) avaient entamé une série de grèves afin d'exiger l'amélioration des conditions de vie.

En effet après les deux premières phases, c'est-à-dire la grève de 72 heures allant du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023 et 96 heures allant du mardi 28 février au vendredi 03 mars 2023, les travailleurs des ministères des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur avaient entre temps décidé de diluer un peu en acceptant de reprendre le service minimum.

Pour rappel, « conformément au Mémoire

relatif au service minimum en date du 21 février 2023 et ce, tant au niveau national que dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires, les Travailleurs ont exprimé leurs aspirations légitimes à de meilleures conditions de vie et de travail, à la hauteur des sacrifices qu'ils consentent avec patriotisme », souligne le communiqué dans lequel « la Coalition rassure ses militants de son engagement à poursuivre son action à l'effet de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel de chaque travailleur. »

Notons que les actions évoquées plus haut portent atteinte à un droit constitutionnellement garanti et sont contraires à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux Conventions internationales ratifiées par notre pays.

Les travailleurs des deux ministères dénoncent en effet la non-satisfaction de 15 points figurant sur la plateforme revendicative. Ils réclament, entre autres, la relecture du Décret n°01-531/P-RM du 1er novembre 2001 portant octroi d'une indemnité d'équipement au personnel du Ministère des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur et du Décret n°2011-662/P-RM du 06 octobre 2011 portant majoration de l'indemnité d'équipement allouée aux personnels des deux Ministères ; la relecture du Décret n°2017-0814/P-RM du 26 septembre 2017 portant allocation d'une indemnité annuelle d'équipement aux fonctionnaires et agents de l'État en service dans les deux ministères ; la relecture du Décret N°96-044/P.RM du 8 février 1996 fixant les avantages accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali ; la relecture de la Loi N°05-039/AN-RM du 22 juillet 2005 fixant les indices spéciaux accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires ; la relecture du Décret N°2011-100/P-RM du 07 mars 2011 portant Statut particulier des fonctionnaires du cadre des Affaires étrangères ; la relecture du Décret n°04-098/P-RM du 31



mars 2004 portant plan de carrière des fonctionnaires en service au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; la relecture de l'Arrêté n°92-0953/MB-CAB du 03 mars 1992 portant octroi d'une indemnité forfaitaire d'heures supplémentaires aux agents du Protocole de la République en vue de l'élargir à tous les travailleurs des Affaires étrangères.

Ils exigent également l'octroi d'une prime de risque aux travailleurs des deux ministères ; l'octroi d'une indemnité de sujétion diplomatique aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires et de la Coopération internationale ; l'octroi d'une indemnité de monture mensuelle aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; l'octroi d'une indemnité annuelle aux Chefs de service ayant rang d'Ambassadeur.

Les travailleurs des Affaires étrangères et ceux du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine demandent que l'on accorde une rente viagère aux anciens Ambassadeurs et Consuls généraux du Mali ; accordent trois (03) mois de salaire aux taux de l'extérieur à tous les agents rappelés des Missions diplomatiques et Postes consulaires. Ils demandent la régularisation de la situation salariale du personnel contractuel du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM). Ils demandent que soit doté de deux nouveaux bus pour le transport du personnel du Ministère en charge des Affaires étrangères.

■ Binadjan Doumbia

# Occupation illicite des voies publiques de Bamako : L'ANASER vers une opération de déguerpissement

Parmi les nombreux problèmes auxquels font face les usagers de la route du district, figurent l'occupation anarchique et illicite des voies publiques. Face à la situation, des plaintes et recommandations ont été faites par le passé par des compatriotes qui n'apprécient aucunement cet état de fait qui reflète l'indiscipline des riverains. Enfin, le message a été entendu par les autorités en charge de la régulation de la circulation. Pour preuve, le jeudi 4 mai 2023, L'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER) a donné l'ordre aux occupants illicites des trottoirs et voies publiques de la capitale de libérer les lieux. Passé ce délai, a précisé l'Agence, les récalcitrants verront leurs objets obstruant la circulation routière embarqués de force par les services compétents.

« Veuillez libérer la chaussée dans 72 heures », c'est l'ultimatum donné, le jeudi 4 mai 2023, aux occupants illicites des voies publiques routières, par l'Agence nationale de la sécurité routière (ANASER), en partenariat avec la Police nationale et la Brigade de l'urbanisation et de la protection de l'environnement (BUPE) de la Commune IV de Bamako. Ce message

marque une lueur d'espoir dans le cœur de ceux qui se souciaient tant de voir la circulation de Bamako bien organisée.

Après le message de l'ANASER, vous aurez compris que l'occupation illicite du domaine public est une réalité au Mali. Voir les abords des artères pris d'assaut par les vendeurs à la sauvette, stationner les véhicules n'importe comment sur les trottoirs, stocker les marchandises sur le goudron, voilà quelques scénarios qui s'offrent quotidiennement aux Bamakois. Triste de le dire, mais en certains endroits comme les marchés, se frayer un chemin pour passer devient plus qu'un défi.

Même si à y regarder de près, l'on comprend tout de suite que cette situation est indéniablement le fruit de l'incivisme des populations. Certaines personnes pointent tout de même du doigt la Brigade urbaine de protection de l'environnement (BUPE), une institution gouvernementale qui a pour mission de faire respecter les dispositions réglementaires en la matière.

Cette fois-ci, les plaignants peuvent être sûrs que la BUPE imposera l'ordre et la discipline dans le domaine public. D'autant plus qu'elle

a déjà commencé à faire des sensibilisations en collaboration avec l'ANASER. Un fait qu'apprécie de nombreux citoyens. « Je trouve que l'initiative est bonne. Par contre, il faudra beaucoup d'efforts et de courage pour qu'elle soit pérenne. Car le défi est de taille », affirme Adama Diarra. Les affirmations de notre intervenant sont fortement appuyées par Amara Traoré. Ce dernier constate qu'à chaque fois que l'on interdit l'acte, les occupants reviennent encore occuper les lieux. De son avis, les autorités ne doivent plus s'attarder à appliquer leur décision et cela en procédant à des opérations de confiscation et de saisie de marchandises ou tout autres articles des acteurs de la situation. « Au Mali, ce phénomène est source d'innombrables problèmes. Imaginez, même au grand marché, l'on ne peut plus circuler librement au risque d'heurter des vendeurs ou leurs articles. Sérieusement, cette décision doit se concrétiser pour le bonheur des usagers », lance A. Traoré.

Rappelons que dans notre pays, les opérations de déguerpissement se suivent et se ressemblent dans la plupart du temps. Et comme par magie, les espaces libérés sous pression des autorités sont aussitôt réoccupés. Cette nouvelle opération lancée par l'ANASER et la BUPE atteindra-t-elle l'objectif escompté ? Quand bien même la quasi-totalité des riverains vivent des activités informelles dont l'exercice se fait dans les abords de rues et sur les trottoirs ? Wait and see.

Siguéta Salimata DEMBELE





## Soudan : Les combats répondent aux appels au cessez-le-feu

Au quatrième jour de la bataille rangée entre les forces des généraux al-Burhane et Hemetti, Khartoum continue d'être le théâtre d'explosions et de rafales. Sans électricité ni eau courante, les habitants vont manquer de nourriture rapidement.

**D**es tirs et des explosions ont encore secoué Khartoum, le 18 avril, en dépit d'appels à la trêve, au quatrième jour de qui ont fait près de 200 morts. À l'issue d'une médiation du Soudan du Sud, les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général , et l'armée dirigée par , aux commandes depuis le putsch de 2021, s'étaient engagées à une trêve de 24 heures pour évacuer les civils des régions les plus dangereuses.

Mais à l'heure dite, explosions, colonnes de fumée, odeur de poudre et rafales de tirs envahissaient toujours la ville. « Il n'y a aucun signe d'apaisement à Khartoum et dans plusieurs autres zones », a constaté l'ONU en soirée. L'armée et les FSR se sont empressés de s'accuser mutuellement d'avoir « violé la trêve ».

### Raids aériens sur des zones densément peuplées

Les avions militaires survolent toujours Khartoum où ils ont frappé quatre hôpitaux, selon des médecins. Dans tout le pays, « 16 hôpitaux sont désormais hors service ». Alors que les combats se concentrent à Khartoum et dans

la région du Darfour (ouest), la Croix-Rouge et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont appelé les belligérants à garantir l'accès aux personnes dans le besoin.

Mais les appels du G7, de l'ONU et des États-Unis à mettre fin aux violences n'y font rien : des hommes en treillis, parfois enturbannés comme les nomades de la région du Darfour, continuent de faire régner la terreur à Khartoum, tandis que les raids aériens de l'armée touchent des zones densément peuplées.

Les habitants, eux, sont en majorité cloîtrés chez eux sans électricité ni eau courante et voient leur stocks de nourriture fondre depuis que le conflit politique entre les deux généraux a dégénéré en bataille rangée. Civils et diplomates les pressaient de s'accorder sur un calendrier et les conditions d'intégration des FSR à l'armée pour relancer la transition démocratique, mais faute d'accord, ils ont sorti les armes.

### Difficultés d'approvisionnement

Au quatrième jour de violence, les rares épiceries ouvertes préviennent qu'elles ne tiendront plus longtemps sans réapprovisionnement. Des habitants commen-

cent à partir pour la province qui borde le sud la capitale où il n'y a pas de combats. Sous un ciel barré de colonnes d'épaisse fumée noire au-dessus des QG de l'armée et des paramilitaires, d'autres s'aventurent dehors à la recherche de nourriture ou d'un générateur.

et de milliers de ses hommes qui y ont mené des atrocités durant la guerre lancée dans cette région en 2003, Médecins sans Frontières (MSF) a dit avoir accueilli en trois jours 183 blessés, « dont beaucoup d'enfants » dans son dernier hôpital fonctionnel. Impossible de savoir quelle force contrôle quoi. Les deux camps disent par communiqués interposés tenir l'aéroport, le palais présidentiel ou encore le QG de l'état-major. L'armée dénonce « un coup d'État » de « rebelles soutenus par l'étranger », quand Hemetti déclare lutter « pour la liberté, la justice et la démocratie ».

Ce slogan de la « révolution » de 2019 était jusqu'à récemment encore scandé dans la rue par les militants prodémocratie voulant en finir avec le pouvoir militaire, quasiment une constante au Soudan depuis l'indépendance en 1956.

JA avec AFP

## RDC : L'Afrique australe promet de déployer des troupes dans l'est du pays

L'organisation des pays d'Afrique australe a promis le 8 mai d'envoyer des troupes dans l'est de la RDC, sans préciser de date ni leur nombre, lors d'un sommet en Namibie.



Un sommet de la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) « a approuvé le déploiement de forces » afin de « soutenir la RDC pour restaurer la paix et la sécurité dans l'est de la RDC », a déclaré lundi l'organisation dans un communiqué lu à l'issue d'une journée de discussions. Le sommet, ouvert par le président namibien Hage Geingob, réunissait, congolais Félix Tshisekedi, et la présidente de Tanzanie, Samia Su-

luhu Hassan. L', le Malawi et la Zambie étaient représentés par des ministres.

« Grande inquiétude »

« Le sommet a noté avec une grande inquiétude l'instabilité et la détérioration de la situation dans l'est de la RDC et réitéré sa ferme condamnation de la recrudescence des conflits et activités des groupes armés, », déclare ce communiqué.

Le sommet à Windhoek a également souhaité

« une approche coordonnée » au regard des déploiements existants « dans le cadre d'accords multilatéraux et bilatéraux » dans la région troublée de l'est de la RDC. Il demande au gouvernement de la RDC de « mettre en place les conditions et mesures nécessaires pour assurer une coordination efficace ».

J. A avec AFP

## CAN U17 : Les quarts de finale à portée de main des aiglonnets

Pour le compte de la première journée de la poule C de la Can des cadets, le Mali était opposé au Burkina Faso. Une entrée en matière réussie des Aiglonnets qui se sont imposés par 1 but à 0. Cerise sur le gâteau, le portier Bourama Koné a été élu "Homme du match". Opposée hier jeudi au Cameroun pour le compte de la 2e journée, un match nul suffisait au bonheur de l'équipe nationale pour décrocher le ticket des quarts de finale.

C'est une entame de compétition parfaite que l'équipe nationale des moins de 17 ans du Mali a fait le 1er mai. Vainqueurs à deux reprises de la compétition, en 2015 et 2017, les Aiglonnets cuvée 2023, qui ambitionnent de marcher sur les traces de leurs devanciers, ont clairement affiché leurs ambitions.

Face à un autre ancien vainqueur de la Can U17, les protégés de Soumaïla Coulibaly ont dominé les débats pour remporter les points de la victoire mais avec quelques frissons de dernières minutes. "Je pense qu'en première

mi-temps, on pouvait casser le match. Mais quand les enfants ont marqué, ils se sont contentés de contrôler le jeu... En deuxième mi-temps, quand on a vu que le Burkina jouait long, on était obligés de défendre. C'est pour cela qu'ils se sont créés beaucoup d'occasions", a expliqué le technicien malien.

En homme averti, il promettait de revoir la copie lors du match de la 2e journée qui se disputait hier jeudi contre le Cameroun. "Contre le Cameroun, ce sera un peu différent. En début de match, on a joué notre football mais après, on a un peu déjoué compte tenu

de la façon dont le Burkina jouait. Mais contre le Cameroun, on va rester dans notre identité", promettait Soumaïla Coulibaly dont l'ambition reste la même : "On va jouer à fond, on est là pour gagner et aller jusqu'au bout".

Grand artisan de la victoire contre le Burkina, Bourama Koné a été désigné "Homme du match". Le portier des Aiglonnets a été, à l'unanimité, choisi par les experts de la commission d'organisation de la compétition pour ses arrêts imparables qui ont beaucoup écoeuré les Burkinabés.

Avec 3 points après son premier match, un match nul suffisait au bonheur des jeunes Maliens pour se qualifier pour les quarts de finale. Même en cas de contreperformance, l'équipe peut toujours espérer jusqu'au dernier match entre le Cameroun et le Burkina Faso. A titre de rappel, la poule C est désormais composée de trois pays après la disqualification du Soudan du Sud par la Caf pour fraude sur l'âge de plus de trois joueurs.

A. Cissouma  
Mali Tribune





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Les discussions avec vos collaborateurs sont favorables. Votre contribution est appréciée. Vos tâches nécessitent la coopération de tiers. Mais vous êtes maître à bord ! Un manque de tact est possible avec un chef. Des rivalités pourraient couvrir !

Malgré les frais, l'envie de vous faire plaisir est forte ! Au diable les angoisses ! Vous vous accordez une petite folie. Un coup de coeur lié à des vêtements est possible. Pensez à échelonner son paiement ! Vous éviterez un stress lié à la trésorerie.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous serez déterminé pour que vos efforts au travail soient encore plus fructueux et que la qualité de vos prestations soit reconnue. Vous instaurerez un climat de confiance par vos encouragements et avec la volonté de préserver le dialogue.

Vous aurez l'art de la débrouillardise. Vous ferez de petites économies par ici, vous trouverez des bons plans par ailleurs, sans compter une vente au prix fort et un achat à bas coût. Vous cumulerez les bonnes idées pour accumuler les euros.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il y a du changement aujourd'hui au sein du travail, vous allez devoir vous adapter. Si cette situation ne vous convient pas, vous n'avez le choix que de vous plier. Ça vous agace, cependant, des enjeux vous ramènent à la raison.

Si l'on vous doit de l'argent, vous risquez de galérer et de batailler pour obtenir le remboursement. Même en agissant avec fermeté, vous aurez du mal à vous faire rembourser. Avant ce soir, vous trouvez un nouvel arrangement, vous êtes rassuré.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les adversaires ne vous impressionneront plus, car vous saurez comment les contourner. Vous éviterez les obstacles placés sur votre route. Grâce à la maîtrise de votre activité, vous aurez l'opportunité à ce que votre projet prenne une tournure positive.

Saturne impactera votre situation financière. Il faudra peut-être changer la manière dont vous placerez votre argent, revoir votre budget ou trouver le moyen de moins dépenser. Vous qui apprécierez votre confort matériel, il faudra vous adapter.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Une activité importante est en cours. Elle nécessite des compétences commerciales et une coopération. Aujourd'hui, vous donnez le meilleur de vous ! Rien ne vous arrête. Attention aux collègues plus lents. Ils voudraient bien vous confier leurs tâches !

Votre vie trépidante entraîne de folles dépenses ! Elles s'associent et amputent une sacrée partie du budget ! Un léger découvert est possible. Il pourrait être de courte durée ! Un peu de sagesse est la bienvenue ! Gardez-en pour vos futures charges !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Dans votre secteur VI, Saturne pourrait ralentir votre progression. Entre des dossiers à retravailler, les coups tordus de tel ou tel collègue, rien n'ira plus dans votre activité. À deux doigts de la crise de nerf, vous finirez par reprendre l'avantage.

Le ciel sonnera l'alarme sur vos finances. Cela ne sera pas l'argent qui vous manquera pour la plupart d'entre vous, mais les bons réflexes pour le gérer. Vous pourriez céder à des impulsions d'achats et évitez de surveiller l'état de vos comptes.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les dossiers s'empilent et vous êtes incapable d'en faire plus. Aujourd'hui, ami Balance, vous semblez dépassé par les événements. Même votre sens de l'organisation est aux abonnés absents. N'hésitez pas à demander de l'aide à vos collaborateurs.

Votre comptabilité mérite que vous vous attardiez dessus, quitte à perdre du temps, la situation ne peut pas attendre. Vous avez trop dépensé ces derniers jours, il suffit de regarder vos comptes pour comprendre que vous avez dépassé les limites.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre planning sera chargé et vous devrez travailler d'arrache-pied, car pour des raisons économiques ou conjoncturelles, on vous en demandera toujours plus. Saturne rétrograde pourrait aggraver un litige ou dégrader vos relations avec un supérieur.

Vous vous promettez de réaliser des économies et de tout mettre en place pour l'équilibre de votre budget. Vous aurez les pieds sur terre. Vous ne vous engagez pas dans des dépenses, tant que vous n'aurez pas la certitude de cette rentrée d'argent.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les discussions avec un collègue sont constructives. Il peut vous enseigner une méthode de travail. La journée s'écoule dans le respect mutuel entre collaborateurs. Une réunion est possible. Un pot d'amitié pourrait finir cette journée de travail positive.

Pour espérer faire des économies, changez vos habitudes ! Votre générosité et une passion entraînent des frais ! Vous êtes serein dans n'importe quelles circonstances ! Voir votre salaire fondre ne vous stresse pas du tout ! Vous êtes philosophe.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Cela ira pourtant mieux du côté de votre travail, les perspectives à venir seront plus optimistes, mais vous ne serez pas rassuré pour autant sur la suite des événements. Vous ferez au mieux pour sécuriser votre position en travaillant d'arrache-pied.

N'appréciant pas les changements de dernière minute, vous ne réserverez rien pour les vacances. Vous craignez que l'acompte versé ne vous soit pas remboursé, au cas où vous devriez faire face à un empêchement. Vous préférerez garder votre argent pour vous.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le travail vous avez la tête sur les épaules et les pieds sur terre. Vous pourriez diriger toute une équipe tellement vous êtes déterminé. Une proposition alléchante vous tombe dessus, ça vous fait réfléchir sur votre avenir professionnel.

Ce n'est pas parce que vos finances crient victoire, cher Verseau, qu'il faut automatiquement jeter votre argent par les fenêtres. Commencez par faire un point dépenses, ensuite envisagez d'investir dans un bon placement. Pensez à votre futur.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Pour bien travailler, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement professionnel dénué de rivalité et de mesquineries. Vous n'aurez pas le pouvoir de changer de collègues, mais celui de vous extraire des médisances autour de la machine à café.

En remettant les compteurs à zéro et en faisant preuve de prévoyance, vous pourrez mieux anticiper sur les dépenses et vous prémunir sur les frais à venir. Cela ne fera pas certes, rentrer les sous, mais de limiter la casse en vous serrant la ceinture.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



**Kamena lève le voile!**

Les irrégularités financières à l'ONGH

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies

1274 **Malikilé**



**Les enfants de Badalabougou servis**

Commission de finalisation du projet de Constitution

Le révérend

Le révérend

Le révérend

1275 **Malikilé**



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

Le président Cissé

Le président Cissé

Le président Cissé

1276 **Malikilé**



**La grosse arnaque!**

Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta

Moussa Faki Mahamat

Moussa Faki Mahamat

Moussa Faki Mahamat

1277 **Malikilé**



**242 filles et femmes installées**

Projet SWVEDO et autonomisation des femmes

1278 **Malikilé**



**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales.

Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

1279 **Malikilé**



**Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

Le responsable des Droits de l'Homme

Le responsable des Droits de l'Homme

Le responsable des Droits de l'Homme

1280 **Malikilé**



**Les travaux débutent aujourd'hui!**

Des élèves exposés à la moquerie populaire

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23